

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2002

Québec, le 4 mars 2002

Madame Louise Cazeault
Directrice des études
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116^e rue Est
Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de l'AEC en *Techniques d'éducation en services de garde*

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport que vous lui avez transmis en septembre 2001 concernant les suites apportées par le Cégep à l'évaluation de ce programme. Plusieurs actions, jugées adéquates, ayant été réalisées depuis l'évaluation du programme, la Commission souhaitait connaître en particulier les solutions apportées aux problèmes de gestion et d'encadrement qui l'avaient amené à formuler une recommandation.

La Commission estime que les actions prises par le Cégep répondent adéquatement aux problèmes identifiés. La création d'un programme de DEC souche et d'un Département de TESG a amené en quelque sorte une structure d'accueil et d'échange pour les professeurs enseignant à l'AEC. Une enseignante de l'enseignement régulier a élaboré les guides de stages et elle coordonne les stages du programme d'AEC. La Commission note les liens étroits et continus avec l'enseignement régulier concernant les questions pédagogiques, en particulier les plans de cours. Plusieurs actions réalisées par le Service de la formation continue assurent un encadrement pédagogique adéquat du programme et des professeurs : analyse des plans de cours et de leur conformité avec la PIEA, guide ressource concernant l'aspect pratique et intégrateur des méthodes pédagogiques, mêmes critères d'embauche qu'à l'enseignement régulier et souci d'attribuer les tâches d'enseignement en fonction des compétences de chaque professeur, évaluation des professeurs pour chaque cours et rencontre pour apporter des améliorations, le cas

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

échéant. Des équipements adéquats servent aux deux programmes : jardin d'enfants, salle d'observation, matériathèque, salle multifonctionnelle adaptée.

Le programme bénéficie par ailleurs d'une équipe professorale très qualifiée, chaque professeur détenant au moins un diplôme universitaire dans une discipline appropriée aux cours qu'il dispense. La Commission souligne enfin les nombreuses améliorations apportées au programme depuis son évaluation en 1995, notamment la maquette des cours, la formation pratique, l'organisation et le contenu des stages, les plans de cours et l'évaluation des apprentissages.

L'ensemble des mesures prises amènent la Commission à juger que la mise en œuvre du programme *Techniques d'éducation en services de garde* conduisant à l'AEC, donné au Cégep Beauce-Appalaches, est maintenant de qualité.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer